Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JPMorgan Investment Funds — ISIN: LU0900508002

JPM Japan Sustainable Equity C (acc) - EUR (hedged)

une Classe d'Actions de JPMorgan Investment Funds – Japan Sustainable Equity Fund. Ce compartiment est géré par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Objectifs, processus et politiques

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT
Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant principalement dans des sociétés japonaises présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent. Les sociétés présentant des caractéristiques E/S positives sont des sociétés qui, de l'avis du Gestionnaire financier, disposent de systèmes avancés et efficaces en matière de gouvernance et de gestion des questions sociales et environnementales (caractéristiques durables).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT
Approche d'investissement
- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable.
- Tient compte de critères ESG en vue d'identifier des sociétés dotées de caractéristiques de durabilité robustes ou en amélioration.

Indice de référence de la Classe d'Actions TOPIX (Total Return Net) Hedged to EUR

Recours à un indice de référence et similitude
- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier. Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES
Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent, domiciliées au Japon ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le reste des actifs peut être investi dans des actions de sociétés considérées comme moins durables que celles décrites ci-avant.
Les sociétés présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent sont sélectionnées sur la base de recherches internes et de données de tiers. Le recours à l'analyse fondamentale permet de mieux appréhender les risques et opportunités liés à la durabilité, qui sont susceptibles d'impacter une société. Cette analyse revêt également une grande importance dans le cadre de l'engagement actif auprès des sociétés, lorsqu'il s'agit d'influer positivement sur les pratiques commerciales à des fins d'amélioration de la durabilité.
Le Compartiment investit au moins 40% de ses actifs, à l'exclusion des liquidités, quasi-liquidités, Fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation.
Le Compartiment inclut systématiquement des critères ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés (hors liquidités). Le Compartiment exclut de son univers d'investissement les titres figurant dans les derniers 20% sur la base de ses critères ESG.
Produits dérivés *Utilisés à des fins :* de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types :* voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section Utilisation des produits dérivés, instruments et techniques par les Compartiments du Prospectus. *SRT, y compris CFD :* néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale :* engagement.
Devises *Devise de référence du Compartiment :* JPY. *Devises de libellé des actifs :* toutes. *Approche en matière de couverture de risque :* exposition généralement non couverte.
Cette Classe d'Actions entend minimiser l'impact des variations de taux de change entre la Devise de référence du Compartiment et la Devise de la Classe d'Actions.
Rachats et liquidité Dans des conditions de marché normales, le Compartiment offrira une liquidité quotidienne et ses Actions pourront être rachetées sur simple demande.
Traitement des dividendes Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes. Les revenus engrangés sont retenus dans la VL.
Certains des termes utilisés dans le présent document sont expliqués dans le glossaire disponible sur notre site Internet à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Rendement potentiellement plus faible — **Risque plus élevé** Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité historique de la Valeur liquidative de la Classe d'Actions au cours des cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ladite Classe.
La catégorie de rendement et de risque affichée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.
Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ? Cette Classe d'Actions est associée à la catégorie 6 car sa Valeur liquidative a enregistré des fluctuations de forte amplitude par le passé.

AUTRES RISQUES IMPORTANTS :
Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.
Le tableau à droite présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.
Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques du Prospectus pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement *Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment*

Techniques	Petites entreprises
Concentration	
Couverture de risque	
Titres	
Actions	

Autres risques liés *Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés*

Devise	Marché	Liquidité

Résultat pour les Actionnaires *Impact potentiel des risques susmentionnés*

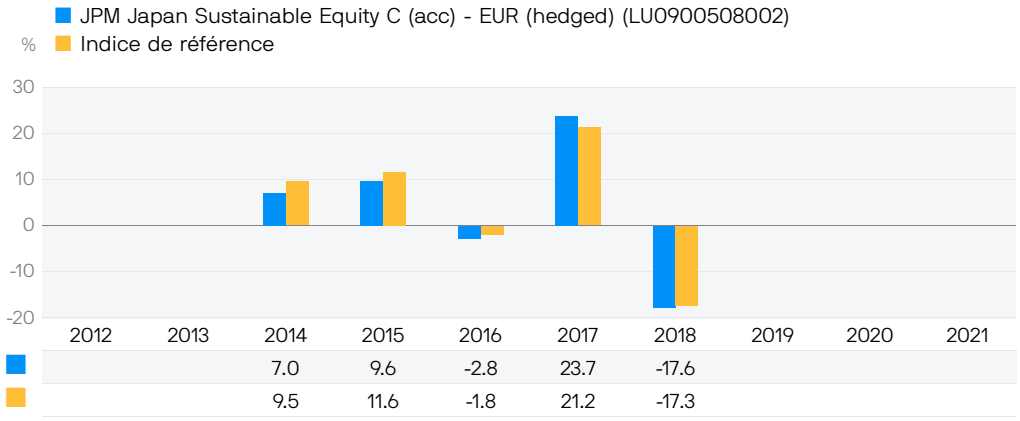
Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	Néant	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants	0,95 %	Les frais courants sont une estimation calculée sur la base des frais escomptés. Pour chaque exercice financier, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant des frais encourus.
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	Néant	

- Les frais d'entrée et de sortie mentionnés correspondent à une valeur maximum et les investisseurs peuvent payer un montant moins élevé. Pour plus d'informations au sujet des frais, veuillez contacter votre conseiller financier ou le distributeur ou vous reporter à l'addendum du Prospectus correspondant à votre pays.
- Une commission de conversion plafonnée à 1% de la Valeur liquidative des Actions de la nouvelle Classe d'Actions pourra être appliquée.
- Les frais prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Classe d'Actions, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Classes d'Actions et Frais » du Prospectus.

Performances passées



- Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.
- Les chiffres de performance, exprimés en EUR, incluent les taxes, frais courants et coûts de transaction au niveau du portefeuille mais pas les frais d'entrée et de sortie.
- L'absence d'indication relative à la performance passée signifie que les données disponibles pour l'année concernée étaient insuffisantes pour fournir une performance.
- Date de lancement du Compartiment : 1993.
- Date de lancement de la Classe d'Actions : 2013.

Informations pratiques

Dépositaire Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
Représentant de la SICAV en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich, Suisse
Agent payeur de la SICAV en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, 8 rue de la Confédération, 1204 Genève, Suisse
Informations complémentaires Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, italien, portugais et espagnol via internet (www.jpmorganassetmanagement.com), par e-mail adressé à fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. Les investisseurs en Suisse peuvent également se procurer gratuitement le Prospectus, le Document d'informations clés pour l'investisseur, les Statuts et les rapports annuel et semestriel auprès du Représentant susmentionné.
D'autres informations pratiques telles que la dernière Valeur liquidative et les prix de souscription et de rachat sont également disponibles à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.com.
Politique de rémunération La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.
Fiscalité Le Compartiment est soumis au régime fiscal luxembourgeois. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
Mentions légales La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.
La SICAV JPMorgan Investment Funds est constituée de différents Compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour la SICAV JPMorgan Investment Funds dans son intégralité.
Le Compartiment fait partie de JPMorgan Investment Funds. Conformément au droit luxembourgeois, chaque Compartiment n'est responsable que de ses propres engagements. Autrement dit, les actifs d'un Compartiment ne pourront servir à désintéresser un créditeur ou une quelconque autre partie au titre d'un autre Compartiment.
Conversion entre Compartiments Les investisseurs peuvent demander une conversion en Actions d'une autre Classe d'Actions (à l'exception des Classes d'Actions T ou F) du Compartiment ou d'un autre Compartiment de la SICAV JPMorgan Investment Funds pour autant que les conditions d'éligibilité et de participation minimum soient respectées. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section « Investir dans les Compartiments » du Prospectus.
Politique de confidentialité Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Nous vous informons par ailleurs que les informations et les données que vous nous communiquerez ponctuellement peuvent être traitées par J.P. Morgan Asset Management, agissant en tant que contrôleur des données, conformément aux lois sur la protection des données en vigueur. Des informations supplémentaires sur les activités de traitement de J.P. Morgan Asset Management figurent dans la Politique de confidentialité EMOA, disponible à l'adresse www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Une version papier de la Politique de confidentialité EMOA est disponible sur demande.